

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 22/09/2014

**Délibération n° D-2014-384**

Association culturelle - Spectacle son et lumière 'Gabrielle,  
femme de Chey nous' organisé par le Chaleuil dau pays  
niortais à la ferme de Chey

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

**Excusés :**

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Animation de la Cité**

**Association culturelle - Spectacle son et lumière  
'Gabrielle, femme de Chey nous' organisé par le  
Chaleuil dau pays niortais à la ferme de Chey**

Madame Christelle CHASSAGNE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Niort soutient les associations autour de plusieurs axes :

- La collectivité accompagne les pratiques amateurs par la mise en place de subventions de fonctionnement aux associations de pratiquants et aux écoles d'enseignement artistique ;
- Elle soutient également, sous forme de subventions et/ou d'aides en nature, l'organisation de manifestations qui contribuent à la diffusion, à l'animation dans les rues et les quartiers de Niort, à l'expression culturelle de la population et au rayonnement de la Ville à l'extérieur, pour les plus importantes ;
- Enfin, la collectivité favorise l'activité des compagnies professionnelles soutenant les créations de spectacles vivants et le fonctionnement de ces compagnies. En contrepartie, ces dernières s'engagent à mener des actions culturelles en direction des structures éducatives et de proximité implantées sur le territoire. Cette forme de conventionnement est qualifiée de convention d'objectifs.

Ces aides concernent l'ensemble des domaines artistiques et culturels : théâtre, expression musicale, lyrique et chorégraphique, arts visuels, patrimoine local, etc.

L'association « Chaleuil dau pays niortais » organisera les 19 et 20 septembre 2014, un spectacle son et lumière intitulé « Gabrielle, femme de Chey nous ». Ce spectacle relate la vie d'une femme née à la fin du XIXe siècle dans le monde rural du pays niortais, et qui va connaître les bouleversements liés au 1<sup>er</sup> conflit mondial.

Considérant l'intérêt local de cette manifestation, il est proposé d'accompagner cette association à hauteur de 2 150 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser à l'association concernée la subvention afférente :

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

<i>Domaine de l'association : mise en valeur du patrimoine</i>	<i>Montant</i>
<i>Chaleuil dau pays niortais</i>	2 150 €

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjointe déléguée

Signé

Christelle CHASSAGNE